

## Retraités des organismes professionnels agricoles / Etre bien informés et bien défendus

Publié le jeudi 11 avril 2013 à 08H28 - Vu 1 fois

 Partager  Réagissez 

L'assemblée générale de l'Aropa 51-08 (Association des retraités d'organismes professionnels agricoles de la Marne et des Ardennes) vient de se tenir à Reims. Une grand-messe qui a réuni plus de six cents adhérents, tous des retraités, anciens salariés du monde agricole et viticole. Une rencontre fortement attendue, face aux interrogations et aux incertitudes quant à l'avenir des retraites. A quoi sert une telle assemblée générale ? Si la question avait été posée aux participants, ils auraient répondu « à être bien informés, bien défendus et satisfaits du conférencier ».



Bien informés, les participants le furent, en entendant le président Daniel Coffinet annoncer davantage de services pour ses 3 600 adhérents. De quoi les enchanter, quand on sait qu'ils s'étaient exprimés en répondant à un questionnaire de satisfaction lancé il y a quelques mois.

Bien défendus, avec les propos tenus par Roger Barrot ; sa qualité de président de la Fédération nationale des Aropa lui permettait d'évoquer les actions entreprises auprès des élus politiques et des ministères ; « proposer un système unique et général de retraite pour l'ensemble des salariés », voilà à titre d'exemple, un des axes de la politique défendue au niveau national.

Satisfaits du conférencier : Michel Godet, économiste de renom, a donné une autre vision de l'avenir. « Restons optimistes, a-t-il dit, car la France des territoires entreprend et innove, alors que la France d'en haut reste empêtrée dans ses contradictions ! »

Ce fut donc un moment dense en informations d'autant que le président Coffinet annonça le dépôt d'une proposition de loi donnant le statut d'association agréée à la Confédération française des retraités (CFR). Information importante si l'on se rappelle que la Fédération nationale des Aropa est une des composantes de la CFR. Va-t-on voir un jour ses représentants siéger là où se prennent les décisions concernant directement les retraités ? Rendez-vous à la prochaine assemblée générale de l'Aropa 51-08.

Aropa 51-08, Maison des agriculteurs, 2, rue Léon-Patoux, 51664 Reims Cedex 2, tél. 03.26.82.88.73.  
Courriel : [aropa51-08@orange.fr](mailto:aropa51-08@orange.fr)